

 <p>Association des Résidents du Bois Raguenet</p>	<p>PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID-19</p> <p>Mise à jour SAISON 2021-2022</p>
ACTIVITE	CHORALE
Type de pratique	Collective
Référent COVID	La Référente COVID pour l'activité Chorale, à la date du 18 septembre 2020, est Annabelle REVAULT. Elle est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour elle-même et pour les choristes.
	Les mesures sanitaires, dont le port du masque et la présentation du passe sanitaire sont régis par des mesures nationales et/ou préfectorales susceptibles d'évolution. Les adhérents et les animateurs seront informés des changements, et le site www.arbr.fr onglet COVID sera mis à jour.
<p>Protocole choriste, musicien, chef de pupitre, chef de chœur</p> <p>- Passe Sanitaire et Pièce d'Identité</p> <p>- Masque</p> <p>- Gel hydro-alcoolique</p> <p>- Partitions personnelles</p>	<p>Pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente, de déplacement et pendant la pratique du chant. - Lavage des mains avec savon ou gel hydro-alcoolique avant et après la pratique du chant. - Règle de distanciation physique d'1 mètre entre les pratiquants - Présentation d'un Passe Sanitaire à l'Animateur et détention d'une pièce d'identité, en cas de contrôle par une personne habilitée ;
Protocole Animateur	<p>Idem que l'ensemble des Choristes et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renseigne et la fiche des adhérents présents à chaque séance, et le Registre d'occupation des salles si présent. - Organise l'aération des salles à chaque fin de chaque séance.
<p>Protocole Matériel</p> <p>- Désinfectant virucide</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les partitions sont nominatives et ne seront ni échangées, ni partagées. - Les affaires personnelles (manteaux...) seront déposées par le chanteur sur la chaise qu'il occupe. - Le matériel de sonorisation et de musique (piano, pupitre...) de l'ARBR ne sera manipulé qu'après lavage des mains au savon ou au gel hydro-alcoolique par des personnes dédiées. - En fin de cours, le Référent organise la désinfection du mobilier mis à disposition de la Chorale avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) mais aussi, celle des poignées de portes et fenêtres, de la rampe d'escalier.
Protocole Locaux	<p>Salles St-René, Sequoia, Erable, Noisetier, Pommier et Hall d'entrée de la Ferme Poisson .</p> <p>Entretien par la Ville d'Orvault.</p>
Documents de référence	- En annexe, le Protocole Sanitaire établi par Or'Vocal.
Date et Version du document	V2 – janvier 2022
Signatures	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>L'ARBR</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>le Chef de Chœur</p>  </div> </div>